



HAL
open science

Filière-bois : l'internationalisation confirmée

Jean-Philippe Terreaux, L. Jeandupeux

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Terreaux, L. Jeandupeux. Filière-bois : l'internationalisation confirmée. Revue forestière française, 1996, 48 (3), pp.241-248. hal-02685806

HAL Id: hal-02685806

<https://hal.inrae.fr/hal-02685806v1>

Submitted on 26 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Filière bois : l'internationalisation confirmée

Jean-Philippe TERREAUX
INRA – Toulouse - Auzeville

Ludivine JEANDUPEUX
Université de Toulouse I

Référence : Terreaux J.P., L. Jeandupeux, 1996, Filière bois: l'internationalisation confirmée, Revue Forestière Française, n°3/1996, 241-248.

version auteur

Adresse du texte publié : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/26741>

Résumé : L'objectif de l'article est en premier lieu de définir le plus objectivement possible la "filière bois", en reprenant des travaux antérieurs fondés sur une analyse des échanges entre les différentes branches d'activités de l'économie nationale. La filière est ensuite partagée en trois segments, amont, centre et aval. En second lieu, on donne une idée de l'évolution de quelques indicateurs (emploi, production et commerce extérieur...) entre 1970, 1981 et 1992. Même si des conclusions peuvent en être directement déduites, comme l'internationalisation accrue de l'ensemble des activités, l'approche est en fait surtout méthodologique, et nous présentons les difficultés que nous avons rencontrées dans cette tâche apparemment simple.

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Jean FRAYSSE de l'Université de Toulouse I, sans lequel cette étude n'aurait pu avoir lieu. Nous remercions aussi les différentes personnes qui ont collaboré à ce travail, et en particulier Monsieur Jean REYNARD de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées, et Monsieur François BESSIERES du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture.

1. Introduction

Par une étude systématique des interdépendances entre les secteurs d'activités de l'économie française, Montfort (1983) et Montfort & Dutailly (1983) ont établi une partition de cette dernière en 19 filières, et parmi elles, la filière bois.

Leurs publications présentent aussi différentes données relatives à l'emploi et au commerce extérieur pour les années 1970 et 1981. Notre ambition est ici, d'une part de présenter cette définition objective de la filière bois, et d'autre part, en complétant leurs données par les statistiques de l'année disponible la plus récente (1992), d'obtenir une idée de l'évolution de quelques indicateurs entre 1970, 1981 et 1992.

Pour le second point, l'approche est en fait surtout méthodologique et nous présentons les difficultés que nous avons rencontrées dans cette tâche apparemment simple. Le lecteur intéressé par les résultats quantitatifs détaillés pourra se reporter à Jeandupeux & Terreaux (1994 et 1995).

On notera aussi que l'intégration européenne a eu pour conséquence un changement des nomenclatures utilisées à compter du 1er janvier 1993. Il n'est donc pas sûr qu'un tel travail puisse être renouvelé par la suite sans procéder aux adaptations nécessaires.

2. La définition de la filière bois

A la différence des termes "branches" et "secteurs"¹, le mot filière est souvent utilisé sans qu'il soit fait référence à une définition précise (Bussy, 1983). Par filière on entend le plus souvent la suite des opérations qui ont permis d'élaborer un produit final, ou inversement les différentes utilisations d'une matière première.

Ainsi Bazire & Gadant (1991) définissent la filière bois comme "l'ensemble des activités économiques qui gravitent autour de la gestion, de l'exploitation de la forêt, de la commercialisation et de la transformation du bois. Le secteur d'activités ainsi délimité est immense; il va de la semence récoltée pour produire des semis en pépinière à l'impression du journal avec du papier à base de bois". Mais dans la "radiographie de la filière bois" qui suit, seules la sylviculture et l'exploitation forestière sont traitées.

Comme le souligne Margerie (1976), ce concept de filière, bâti à partir du "sentiment d'un flux continu de matière première" [...] "a été largement utilisé par les administrations et les professions pour la constitution d'un dossier exhaustif à l'appui d'une revendication de cohérence, de spécificité dans la politique des pouvoirs publics à l'égard des activités concernées". Mais il n'a pas convaincu tout le monde, notamment dans la recherche d'aides visant à la réduction du déficit du commerce extérieur de ladite filière. D'où la remise en cause de la réalité même de cette notion lorsqu'elle est ainsi définie.

Plus généralement, une filière est composée d'un regroupement de diverses branches, se complétant et liées entre elles par différents échanges. Toutefois on exclut souvent d'une filière la construction de biens d'équipements et le secteur de distribution des produits finis.

Nous allons exposer succinctement dans cette section la méthode suivie par Montfort & Dutailly (1983) pour définir objectivement ce terme ainsi que les résultats obtenus.

2.1. Méthode

La définition part des liens constitués par les relations d'achat-vente de biens entre les branches, ces relations devant être fortes à l'intérieur de la filière, et faibles avec l'extérieur. La structure ainsi définie permet en outre de mieux saisir les problèmes de marché et ceux d'intégration (regroupement ou achat) des entreprises. Bien entendu il serait vain de vouloir construire des filières indépendantes les unes des autres.

La construction des 19 filières s'est faite en partant du tableau entrée-sortie de la comptabilité nationale qui distingue 90 branches (S90). Par la suite les résultats ont été précisés en utilisant la Nomenclature d'Activités et de Produits à 600 postes (NAP600).

Rappelons qu'il y a deux grandes classes de nomenclature en usage: les nomenclatures d'activités et les nomenclatures de produits.

A chaque poste de la nomenclature d'activités correspond un ou plusieurs postes de la nomenclature de produits et inversement, mais chaque produit et chaque activité n'est cité qu'une seule fois dans sa nomenclature respective².

¹ Un secteur est composé des entreprises ayant la même activité principale, Une branche est le regroupement des unités, voire des fractions d'entreprise, produisant le même bien ou le même produit fini.

Travailler à partir de secteur peut donc poser problème pour notre démarche, dans la mesure où par exemple le rachat d'une entreprise par un groupe plus important, dont l'activité principale est différente, peut faire disparaître cette entreprise des statistiques de secteur. De plus la notion de branche correspond mieux aux nomenclatures de biens et services.

² Les NAP comportent deux niveaux de détail: le niveau 100 (NAP100) correspondant aux grandes classes d'activité et aux produits qui leur sont associés. Le niveau 600 (NAP600) définit les activités élémentaires. Pour certains usages, des niveaux de nomenclature plus agrégés ont été conçus: le niveau 40 (T40) pour les micro-économistes, le niveau 16 (U16) décrit les grandes fonctions. Le niveau S90, proche de la

Les agrégations de branche ont été faites par l'aval, une branche étant agrégée à une autre si celle-ci représente son débouché principal en volume et en valeur, et parallèlement par l'amont en examinant les fournisseurs principaux. Une troisième voie a consisté à assembler les branches ayant des réactions voisines face à des modifications de la demande finale, soit en termes absolus, soit en terme d'élasticité, c'est à dire de variations relatives.

Ces différentes méthodes ont remarquablement mené toutes trois à la même définition de la filière bois, qui fut ainsi adoptée. De plus ces résultats sont stables dans le temps, les calculs menés pour les années 1970 et 1981 ayant abouti au même résultat.

Le nombre de filières se partageant l'activité du pays est très lié au "niveau interne de dépendance" qui est choisi de manière arbitraire. Le niveau finalement retenu pour l'intégration aval est de 0.3, à savoir que si la division des ventes d'une branche A à une branche B, par les ventes totales de A, donne un résultat supérieur à 0.3, alors A et B appartiennent à la même filière. Le coefficient retenu pour l'intégration amont est de 0.25.

2.2. Résultat: la filière bois.

Les 19 filières ainsi définies sont les suivantes: Agro-alimentaire | Energie | Métallurgie | Non-ferreux | Chimie | Mécanique | Electronique | Automobile | Rail | Navigation | Aéronautique | Textile | Cuir | Bois | Bâtiment - génie civil | Banque - assurance | Communication | Santé | Loisir - tourisme.

segments:

Chacune est divisée en trois segments: amont, centre, aval. La définition des segments est plus floue: le segment amont correspond essentiellement à l'extraction de la matière première et à la fabrication de biens d'équipement nécessaires à sa valorisation, le segment centre aux activités de transformation, enfin le segment aval à la distribution des produits et aux services qui leur sont rattachés.

sous - filières:

En utilisant la même méthode, pour ce qui concerne la filière bois, trois sous - filières (bois, papier-carton, meubles et divers) ont été définies par la suite.

La filière bois est ainsi constituée par référence à la nomenclature S90 en 90 branches:

nomenclature S90	activité	Segment
S 02	ylviculture	amont
S 48	travail mécanique du bois	centre
S 49	meubles	centre
S 50	papiers-cartons	centre
S 54	industries diverses	centre
S 57-4	commerces	aval

NAP100 est utilisé ici pour une présentation très synthétique des filières de production. Il existe aussi des nomenclatures plus détaillées que la NAP600.

et par référence à la nomenclature NAP600 à 600 postes:

NAP600	activités	segment	sous-filière
210	sylviculture et services aux forêts	amont	bois
220	exploitation forestière	amont	bois
2302	fabrication de machines à bois	amont	bois
4801	scierie	amont	bois
4802	fabrication d'éléments de charpente et menuiseries de bâtiment	centre	bois
4803	fabrication de parquets, moulures et baguettes	centre	bois
4804	fabrication et transf. de panneaux, placages, bois améliorés	centre	bois
4805	fabrication d'emballages en bois	centre	bois
4807	fabrication d'objets divers en bois	centre	bois
5001	fabrications de pâtes à papier	centre	papier-carton
5002	fabrication de papiers et cartons	centre	papier-carton
5003	fabrication d'articles de papeterie	centre	papier-carton
5004	transformation du papier	centre	papier-carton
5006	fabrication de cartons ondulés et de produits en carton ondulé	centre	papier-carton
5007	fabrication de cartonnages	centre	papier-carton
4901	fabrication de meubles meublants	centre	meubles et divers
4902	fabrication de sièges	centre	meubles et divers
4903	fabrication de meubles de cuisine et de meubles en bois blanc	centre	meubles et divers
4904	fabrication de literie	centre	meubles et divers
4905	fabrication de meubles divers et industries connexes	centre	meubles et divers
4906	fabrication de mobilier fonctionnel non métallique	centre	meubles et divers
5407	fab. d'accessoires d'ameublement en bronze et fer forgé,...	centre	meubles et divers
5907	commerce du bois	aval	bois
6003	intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	aval	bois
5914	commerces de papiers et cartons en l'état	aval	papier-carton
6443	commerce de détail de livres, papeterie et fournitures de bureau	aval	papier-carton
6005	intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage...	aval	meubles et divers
6421	commerce de détail du meuble	aval	meubles et divers

3. L'évolution de la filière entre 1970 et 1992.

3.1. Difficultés rencontrées:

Lorsque nous avons voulu compléter les données des années 1970 et 1981 par celles des années disponibles les plus récentes (1991 et 1992) nous nous sommes heurtés à plusieurs types de difficultés:

Données de secteur et de branche:

Pour certaines activités (par exemple ventes, importations et exportations du segment aval) seules des données de secteur sont disponibles.

Absence de données:

Il n'existe pas, par exemple, de données du commerce extérieur pour 6003 et 6005 (commerces de détail et intermédiaires du commerce), ce qui cependant ne doit pas entraîner de conséquences notables dans les indicateurs des performances extérieures.

Changement des seuils minimaux de comptabilisation:

Toutes les sources n'ont pas les mêmes seuils de comptabilisation: par exemple certaines ne prennent en considération que les entreprises de plus de 10 personnes, d'autres de 20.

Ainsi, il devrait être possible de déduire des données du SESSI³, une estimation de la valeur des exportations, puisque nous disposons à la fois du montant des ventes et du taux d'exportation en pourcentage de ces ventes. Or on obtiendrait des valeurs souvent très différentes de celles fournies par les services statistiques des Douanes.

En réalité le montant des ventes est celui concernant les entreprises de plus de 10 personnes alors que le taux d'exportation est celui attaché aux entreprises de 20 personnes ou plus. D'autre part les exportations relevées par les Douanes s'appliquent à toutes les entreprises, sans seuil d'effectif.

Années conjoncturellement exceptionnelles, pour une ou plusieurs des variables observées:

Les années retenues (1970, 1981, 1992) peuvent aussi être exceptionnelles pour plusieurs raisons: raisons d'ordre macro - économique (activité générale, taux de change...), soit des fluctuations plus particulières à la filière bois: récolte de bois, variation des stocks internationaux de pâte à papier... Pour cela, et à titre de comparaison, nous présentons aussi les résultats de l'année 1991.

3.2. Les chiffres du commerce extérieur

3.2.1. Définition des indicateurs en valeur:

Nous reprenons les définitions suivantes des cinq indicateurs de suivi des performances du commerce extérieur:

1. demande intérieure = production intérieure + importation - exportation
2. degré d'internationalisation = $(\text{exportation} + \text{importation}) / (\text{production} + \text{importation} - \text{exportation})$
3. performance extérieure = $(\text{exportation} - \text{importation}) / (\text{production} + \text{importation} - \text{exportation})$
4. taux de pénétration étrangère = $(\text{importation}) / (\text{production distribuée} + \text{importation} - \text{exportation} + \text{marges commerciales sur exportations})$
5. part de la demande intérieure satisfaite par la production intérieure
 = Production intérieure / demande intérieure
 = $(\text{demande intérieure} + \text{exportations} - \text{importations}) / \text{demande intérieure}$
 = 1 + performance extérieure

En résumé, si l'on note a les importations, b la production moins les exportations et c les exportations, on obtient:

1. Demande intérieure: $a + b$
2. Degré d'internationalisation: $(a + c) / (a + b)$
3. Performance extérieure: $(c - a) / (a + b)$
4. Taux de pénétration étrangère: $a / (a + b)$
5. Part de la demande intérieure satisfaite par la production intérieure $(b+c)/(b+a)$

³ SESSI: Service d'Etude des Stratégies et des Statistiques Industrielles (Ministère chargé de l'industrie)

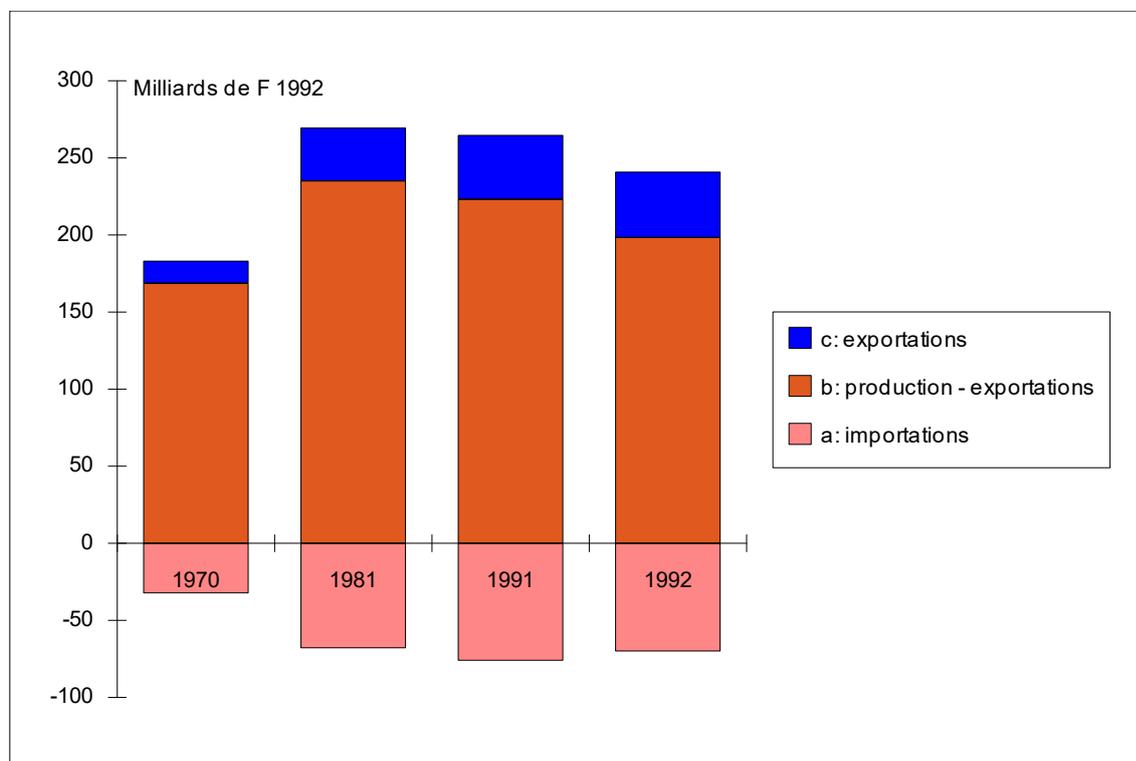
3.2.2. Résultats obtenus (ensemble de la filière):

indicateur	1970	1981	1991	1992
Demande intérieure (en milliards de francs 1992)	201	303	299	268
Degré d'internationalisation (en %)	23,4	34,3	39,3	42,6
Performance extérieure (en %)	-9,1	-11,6	-11,5	-10,8
Taux de pénétration étrangère (en %)	16,1	22,4	25,4	26,7
Part de la demande intérieure satisfaite par la production intérieure (en %)	90,9	88,4	88,5	89,2

3.2.3. Commentaires:

Les résultats quantitatifs précédents peuvent être utilisés pour calculer les valeurs des paramètres a, b et c pour chacune des années. Ces valeurs sont représentées par le graphe suivant. On restera prudent quant à l'interprétation de ces résultats, à cause des réserves exprimées en 3.1.

Les résultats détaillés, par branche d'activité, ou regroupés par segments, se trouvent dans les documents techniques Jeandupeux & Terreaux (1994 et 1995).



Exemple: en 1970, les exportations ont été égales à 14 milliards de F 1992, les importations à 32 milliards de F 1992, et la production moins les exportations à 169 milliards de F 1992.

3.3. Données relatives à l'emploi

Il est courant de voir citer le chiffre de 650.000 emplois dans la filière bois (par exemple Duroure, 1981, ou Gadant, 1982). Mais dans d'autres rapports analysés, on a pu relever d'autres résultats, qui montrent surtout l'intérêt d'une définition précise de ce concept: Par exemple 550.000 emplois pour Cranney (1986), qui indique aussi que "près de 1.400.000 personnes vivraient de la filière bois, par les revenus qu'elle procure en

rémunération du travail". Guillon (1975) dénombre 628.000 emplois, Lévêque & Péguret (1988) 870.000 emplois, dont 400.000 dans la distribution, enfin Montfort (1983) dénombre 799.000 emplois en 1970 et 945.000 en 1981, cette variation étant en grande partie due à une augmentation de 174.000 emplois dans le secteur aval.

Nous ne pouvons malheureusement ni confirmer ni infirmer aucun de ces chiffres, pour les différentes raisons citées dans la section 3.1., en particulier à cause du nombre important de petites entreprises qui n'entrent pas dans ces statistiques.

La seule conclusion que nous pouvons donner, qui reste qualitative et non quantitative, concerne le segment amont, pour lequel nous avons les chiffres suivants:

Segment amont	1970	1981	1991	1992
emploi en milliers d'actifs	37	33	42	44

Ce segment, qui connaissait une baisse de l'emploi entre les années 1970 et 1981, témoigne d'une nette amélioration pour les années 1991 et 1992. Mais cela peut recouvrir des réalités différentes, entre la sylviculture et l'exploitation forestière d'une part, la fabrication de machines à bois d'autre part. Les autres réserves sur la fiabilité des résultats sont toutefois maintenues.

4. Conclusion.

Ce travail a permis dans un premier temps de définir de manière objective ce qu'il est convenu d'appeler filière bois.

La difficulté de faire un suivi de quelques indicateurs, pourtant très généraux, montre à quel point il serait utile de mieux coordonner la définition des variables collectées par les organismes statistiques, et met au jour les problèmes engendrés par les fréquents changements de nomenclature. Il est d'ailleurs vraisemblable que ce travail ne puisse être poursuivi avec des chiffres collectés après le 1er Janvier 1993.

Comme P. Guillon en avait fait le constat en 1975, cette disparité de l'ensemble des données nous oblige à ne considérer les résultats qu'en tant qu'ordres de grandeur, et les conclusions sur l'évolution de la filière au cours des dernières années, d'un point de vue essentiellement qualitatif, et non pas quantitatif.

Enfin il y a plusieurs variables, autres que celles mentionnées ici, dont il serait utile d'organiser un suivi: par exemple l'internationalisation des capitaux dans la filière, qui semble encore plus rapide que celle des flux physiques.

Cette définition de la filière bois pourrait être à la base de la mise en place d'indicateurs homogènes sur l'ensemble de la filière, travail qui serait à mener avec les principaux utilisateurs des statistiques. Cela permettrait, hors de tout conflit d'intérêt, d'avoir une mesure de la santé de la filière bois. De plus, un suivi de son évolution, directement, ou indirectement grâce aux outils de l'économétrie, permettrait de mieux définir là où l'intervention de la puissance publique est nécessaire, ou bien là où elle est la plus efficace.

Littérature citée

BAZIRE P., J. GADANT, 1991, La forêt en France, la Documentation Française, 142 p.

BUSSY J.C., 1983, De certaines confusions engendrées par la notion de filière, Revue Forestière Française, 4, 314-316.

CRANNEY J., 1986, La filière-bois française, in La forêt et la filière-bois en France, INRA, Paris, 29 p.

DUROURE R., 1982, Propositions pour une politique globale forêt-bois, Rapport de mission auprès du Premier Ministre, Paris, 145 p.

GADANT J., 1982, La forêt et le bois en France, Notes et études documentaires n° 4665-4666, La Documentation Française, 220 p.

GUILLON P., 1975, La filière-bois française en 1970, Ministère de l'Agriculture, INRA, 165 p.

JEANDUPEUX L., J.P. TERREAUX, 1994, Définition et évolution de la filière bois en France, 1970, 1981, 1991, Méthode et premiers résultats, INRA, Station d'Economie et Sociologie Rurales de Toulouse, Rapport Technique n° 94-04R, 97 p.

JEANDUPEUX L., J.P. TERREAUX, 1995, Définition et évolution de la filière bois en France, 1970, 1981, 1992, Méthode et résultats quantitatifs, INRA, Station d'Economie et Sociologie Rurales de Toulouse, Rapport Technique n° 95-05D, 63 p.

LEVEQUE F., A. PEGURET, 1988, Forêts et industries du bois, Economica, 516p.

MARGERIE P., 1976, Les entreprises utilisatrices de bois, Revue Forestière Française, n° spécial Ressources et besoins en bois de la France, 117-129.

MONTFORT J., J.C. DUTAILLY, 1983, Les filières de production, Archives et documents, 67, INSEE, 193 p.

MONTFORT J., 1983, A la recherche des filières de production, Economie et statistiques, 151, 3-12.

Sources de données

INSEEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques): pour le segment aval.

Administration de l'économie et des finances, douanes: données du commerce extérieur.

Ministère de l'agriculture et de la pêche, revue Agreste: pour le segment amont, sauf 2302: fabrications de machines à bois.

Ministère de l'industrie: données du SESSI (Service d'Etudes des Stratégies et des Statistiques Industrielles): pour l'emploi et le montant des ventes du segment centre et de la branche 2302